



Syndicat CFTC du Personnel du Groupe- Sanef

28, Rue de l'église 60410 ROBERVAL



Frédéric MINET
Délégué Syndical Central
Portable : 06.83.41.11.04
Messagerie : frederic.minet2@wanadoo.fr

Cambrai, le 17 mai 2008
à

M.LENORMAND Bruno
Directeur des Ressources Humaines
Groupe-Sanef
Le Crossing
30 avenue Galliéni
92130 – ISSY LES MOULINEAUX

Objet : Acompte intéressement

Monsieur,

La Direction Générale a annoncé lors du CCE du mercredi 14 mai 2008 le versement de l'intéressement sur la paie de juin 2008, avec un mois de retard, pour des raisons techniques.

Il est regrettable, qu'une fois de plus, le personnel va subir les dysfonctionnements causés par la mise en place d'un logiciel paie défaillant.

Pour rappel, depuis sa mise en service courant 2007, le personnel a connu de nombreux désagréments. Chaque employé devrait être sûr à 100% de sa fiche de paie et devrait pouvoir vérifier l'ensemble des rubriques indiquées. Ce n'est hélas pas le cas actuellement.

Il est surprenant qu'une entreprise comme le Groupe-Sanef mette autant de temps pour donner à ses employés une fiche de paie digne de ce nom.

Le personnel n'ayant pas à subir les mauvais choix de la Direction Générale, la CFTC vous demande donc, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, le versement d'un acompte pour l'ensemble du personnel, le plus tôt possible, dès le début juin. Cet acompte pourrait représenter 80% des sommes dues. De nombreuses personnes attendent ce versement avec impatience, ce retard les mettant en grosses difficultés financières et cela est inacceptable pour notre organisation syndicale.

La CFTC espère que vous apporterez la plus grande attention à cette requête, que vous y répondrez positivement, permettant par ce geste, une amélioration du climat social actuel dans l'entreprise.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M. Frédéric MINET
Délégué Syndical Central